

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 4 décembre 2024 à 16 h 31 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle;

la conseillère Isabelle Piché participe à distance, via l'application Teams, à la séance du conseil municipal, en vertu de l'article 332.1 de la Loi sur les cités et villes;

formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

les conseillères Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, et Jocelyne Frédéric-Gauthier sont absentes;

les conseillers Paolo Galati et Vasilios Karidogiannis sont absents, jusqu'à ce qu'ils prennent leur siège tel qu'indiqué ci-dessous;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

À la demande de la présidente du conseil, la greffière mentionne que les avis de convocation ont été valablement notifiés à tous les membres du conseil par un moyen technologique.

À 16 h 32, le conseiller Paolo Galati prend son siège.

À 16 h 45, le conseiller Vasilios Karidogiannis prend son siège.

CM-20241204-1266

ADOPTION - BUDGET DE FONCTIONNEMENT - ANNÉE 2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu:

d'adopter le budget de fonctionnement de la Ville de Laval pour l'année 2025.



Un débat s'engage.

La conseillère Aglaia Revelakis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 12 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-6040)

CM-20241204-1267

ADOPTION - BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 -
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le budget de fonctionnement 2025 de la Société de transport de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2024-6041)

CM-20241204-1268

ADOPTION - PROGRAMME DÉCENNAL
D'IMMOBILISATIONS - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu:

d'adopter le programme décennal d'immobilisations de la Société de transport de Laval pour les années 2025 à 2034.

Un débat s'engage.



Le conseiller Vasilios Karidogiannis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché et Paolo Galati se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-6041)

CM-20241204-1269

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'ajourner la présente séance afin de procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil municipal prévue le 4 décembre 2024 à 17 h 30.

ADOPTÉ

CM-20241204-1270

REPRISE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de poursuivre la séance.

ADOPTÉ



À 17 h 38, la séance se poursuit et tous les membres sont présents.

À 17 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière